



**HAL**  
open science

# La population de la France au XXe siècle : un bilan extraordinairement contrasté

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. La population de la France au XXe siècle : un bilan extraordinairement contrasté. Population et avenir, 2000, 646, pp.4-9. halshs-01096587

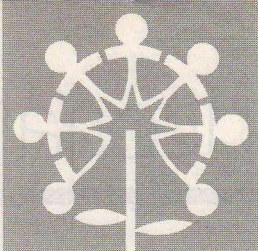
**HAL Id: halshs-01096587**

**<https://shs.hal.science/halshs-01096587>**

Submitted on 17 Dec 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## La population de la France au XX<sup>e</sup> siècle : un bilan extraordinairement contrasté

par Gérard-François DUMONT



*Les évolutions démographiques ne sont jamais linéaires et peuvent connaître de fortes ruptures. L'histoire de la population de la France au XX<sup>e</sup> siècle illustre parfaitement cet enseignement de l'observation démographique, notamment avec son rythme tripartite : atonie, renaissance, puis non-remplacement des générations.*

**A**u début du XX<sup>e</sup> siècle, la France compte 40,6 millions d'habitants et son potentiel démographique est en voie d'appauvrissement. Certes, le solde naturel demeure légèrement positif, mais la fécondité, à 2,84 enfants par femme, est alors insuffisante pour assurer le remplacement des générations, compte tenu des conditions de mortalité du moment : il aurait en effet fallu environ trois enfants par femme dans une société où la mortalité infantile, bien qu'ayant fortement baissé, est encore de 145 pour mille naissances. Près de quinze nouveau-nés décèdent donc avant d'atteindre leur premier anniversaire.

Durant les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, la fécondité continue de s'abaisser jusqu'à 2,38 enfants par femme en 1913. L'accroissement de la population de la France de 1900 à la guerre de 1914, soit un million d'habitants, ne tient donc qu'à l'inertie démographique et aux apports migratoires.

### **La saignée de la première guerre mondiale**

Dans ce contexte, la guerre 1914-1918 est un terrible choc démographique sur une population déjà en perte de vitalité. Les ponctions démographiques sont considérables, avec d'abord 1 345 000 pertes militaires, comprenant les 19 000 prisonniers décédés en Allemagne.

Supposant qu'en l'absence de guerre, le solde naturel n'aurait pas été négatif, le coût démographique de la première guerre mondiale, additionnant les morts et les non-nés, minore la pyramide des âges de près de 3 millions de personnes, essentiellement dans les classes de jeunes adultes et dans les générations 0-5 ans. La population de la France se

retrouve donc moins nombreuse en 1919 (38,6 millions) qu'au début du siècle et beaucoup plus vieillie.

### **L'atonie démographique de l'entre-deux-guerres**

Le rattrapage démographique de l'après-guerre est de très courte durée car l'appauvrissement démographique de la France est trop important et l'attitude malthusienne d'avant-guerre réapparaît rapidement.

Le rattrapage dans les mariages entraîne des taux de nuptialité supérieurs à 11 pour mille pour les trois années 1919, 1920 et 1921, soit plus de 60% au dessus des chiffres des années d'avant-guerre. Avec 553 000 mariages en 1919 et 623 000 en 1920, le nombre annuel des mariages atteint les deux records du siècle, au dessus de l'autre année record de 1946.

Les fécondités des années 1920 et 1921 sont à 2,64 et 2,58 enfants par femme, supérieures à celles du début des années 1910, mais pas plus élevées que pendant la période intercensitaire 1906-1911, et ne peuvent en conséquence entraîner une natalité importante.

Il est vrai que le nombre considérable de veuves de guerre, estimé en 1919 à 680 000, n'est favorable ni à la fécondité, ni à la natalité. Une décennie plus tard, le 1<sup>er</sup> janvier 1928, le ministère des Pensions dénombre encore 630 000 veuves, dont 367 000 non remariées. A ces chiffres, il faut ajouter toutes les jeunes femmes qui ont perdu un fiancé à la guerre et qui ne se sont jamais mariées, portant toute leur vie le deuil de leur foyer espéré, les « vierges noires ».

Le taux net de reproduction, qui dépasse l'unité au début des années 1920, revient, comme des années 1890 à la première guerre mondiale, en dessous du seuil de remplacement. La récupération démographique ne dure pas. Dès 1922, la fécondité reprend une pente descendante, le point le plus bas de l'entre-deux guerres étant de 2,05 enfants par femme en 1935.

Comme à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les progrès dans le recul de la mortalité, bien que continus, ne sont pas suffisants pour compenser une fécondité autant abaissée. A compter de 1935, le solde naturel devient négatif en raison de la faible fécondité, entraînant d'autant plus une faible natalité que les générations en âge de féconder sont peu nombreuses.

Aussi, malgré l'apport migratoire et de nouveaux progrès dans la mortalité, les vingt années de l'après-guerre ne sont pas suffisantes pour retrouver les chiffres de population de 1913. Et la France de 1939 (41,5 millions d'habitants) est moins peuplée que celle de 1913 (41,6 millions).

Sortie épuisée démographiquement, économiquement et moralement de la première guerre mondiale, la France de l'entre-deux-guerres ne fait que prolonger les tendances constatées depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : la diminution de la fécondité et de la natalité, le vieillissement de la pyramide des âges, l'appel à la main-d'œuvre étrangère, mais aussi l'accentuation des déséquilibres territoriaux.

## La seconde guerre mondiale

À la veille de la seconde guerre mondiale, le recul démographique de la France est net, tant en considérant ses effectifs par rapport

aux autres pays que le vieillissement de sa population, sans équivalent dans le monde. La stagnation démographique nourrit une économie également stagnante, avec des productivités industrielles ou agricoles beaucoup plus faibles que chez la plupart de ses voisins. La France s'engage donc dans la guerre dans des conditions plus graves encore qu'en 1914, ce qui peut expliquer, comme le note Alfred Sauvy, un refus implicite de faire la guerre (maintien des 40 heures alors qu'une production de guerre nécessiterait un allongement exceptionnel du temps de travail, refus d'un effort de l'administration du ravitaillement d'augmenter

le ramassage et le stockage, refus de rationner l'essence, payée en dollars à l'étranger).

Les effets démographiques de la seconde guerre mondiale, globalement plus lourds pour les protagonistes, sont paradoxalement moins importants pour la France.

Pour l'ensemble des années 1939-45, les militaires tués en 1939-40 (123 000) et les prisonniers décédés en Allemagne (45 000) ne forment qu'une partie des morts : 316 000 décès liés aux opérations militaires, aux combats de la résistance et aux déportations, et 264 000 victimes civiles.

Même s'il est moins terrifiant que celui de la première guerre mondiale, le bilan démographique global de la seconde guerre est cependant lourd. À la sortie de la guerre, en 1945, la France compte 39,6 millions d'habitants, soit deux millions de moins qu'en 1913. Il faudra ce que l'on pense être deux années de rattrapage – 1946 et 1947 – pour retrouver les effectifs de 1901, soit 40,6 millions d'habitants et attendre

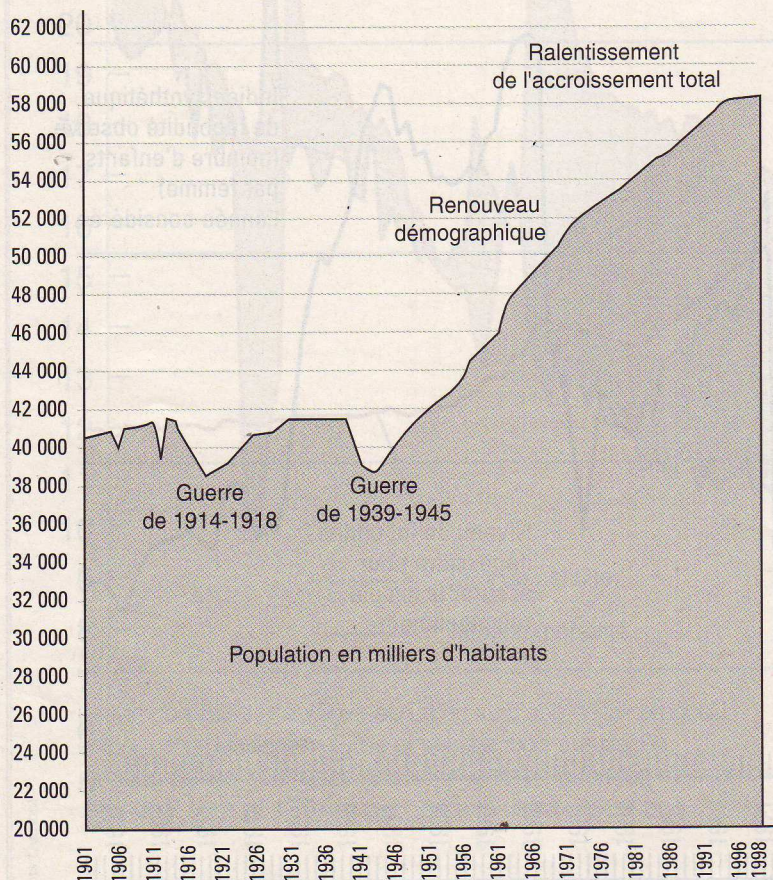
1950 pour dépasser l'effectif de 1911, avec 41,8 millions d'habitants.

## Le rattrapage se prolonge en renouveau

Les données démographiques de 1946 et 1947 rappellent, *ceteris paribus*, les années 1920 et 1921. 1946 enregistre 517 000 mariages, 124 000 de plus qu'en 1944.

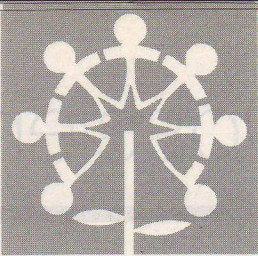
Tout aussi notable est le bon des naissances : 840 000 en 1946, soit 197 000 de plus qu'en 1945 ; un taux de natalité de 20,9 pour mille, du jamais vu depuis le début du siècle, hormis en 1920, niveau d'autant plus étonnant que la population de la France en 1946 est davantage vieillie qu'en 1920. Quant

### L'évolution de la population de la France (métropole) au XX<sup>e</sup> siècle



Sous le double effet des guerres et d'une fécondité relativement basse, la population a stagné pendant le premier demi-siècle. Le renouveau démographique après 1945 a permis une croissance dont la décélération a été ralentie par l'immigration.

© Gérard-François Dumont



à la fécondité, elle témoigne d'un comportement nettement plus élevé en 1946 (2,99 enfants par femme) qu'en 1920 (2,24 enfants par femme). Le rattrapage consécutif à 1939-1945 est donc plus intense que celui consécutif à 1914-1918.

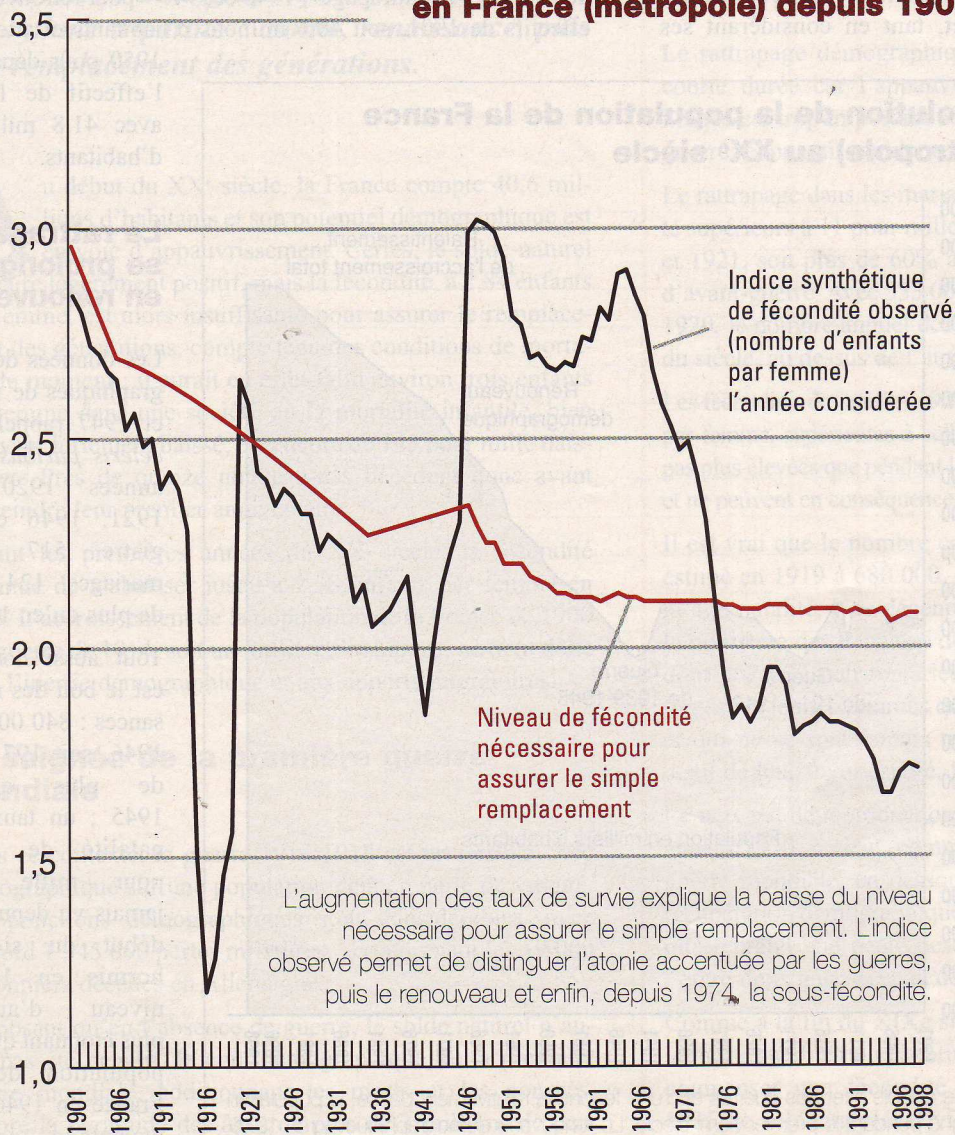
Puis ce rattrapage, en se pérennisant, se transforme en renouveau. Après la première guerre mondiale, la fécondité avait commencé à s'abaisser dès 1921. En revanche, l'année 1947 connaît une fécondité légèrement supérieure à 1946 et enregistre le niveau de natalité le plus élevé du siècle, soit 21,3 pour mille. Les années 1948, 1949, et 1950 n'enregistrent aucune baisse et demeurent au même niveau, permettant

pour chaque année de 1946 à 1950, un chiffre supérieur à 850 000 naissances. L'année 1949, avec 868 000 naissances, enregistre le chiffre le plus élevé de naissances de presque tout le siècle (1905-2000).

En même temps, la mortalité s'abaisse, du fait de la fin de la guerre et des progrès sanitaires. L'excédent naturel, négatif depuis dix ans, redevient légèrement positif dès 1945, puis se situe à des niveaux jamais enregistrés depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle (298 000 en 1946, 332 000 en 1947), ces derniers chiffres étant complétés par un solde migratoire positif. En à peine quatre ans (1946-1950), la France retrouve son

effectif de population de 1913 : 41,647 millions d'habitants au 1er janvier 1950, contre 41,620 millions au 1er juillet 1913. Auparavant, en 1947, la France avait retrouvé son effectif du recensement de 1901 (40,6 millions d'habitants).

## La fécondité observée et le niveau nécessaire pour assurer le simple remplacement des générations en France (métropole) depuis 1901



## La poursuite du progrès sanitaire

La seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle est démographiquement, mais aussi économiquement, fort différente de la première, d'autant que les facteurs favorables à une croissance démographique, la baisse de la mortalité et l'immigration, perdurent.

Après la seconde guerre mondiale, les progrès sanitaires s'accroissent, les vaccinations se généralisent, les équipements médicaux s'améliorent, les conditions d'hygiène et le respect des règles hygiéniques se développent. En particulier, la politique familiale est utilisée comme moyen de contraindre les femmes à une bonne surveillan-

ce de leur grossesse, puis du nourrisson, certaines prestations étant dépendantes du caractère effectif des visites médicales. Aussi, la mortalité infantile s'abaisse à des niveaux que même les plus optimistes ne pouvaient guère espérer et ceci, tant à la ville qu'à la campagne.

Le XX<sup>e</sup> siècle prolonge donc et accentue l'extraordinaire révolution démographique qui s'était mise en route à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : le régime démographique de la mortalité est complètement modifié et les taux de survie s'améliorent à tous les âges. Le bilan met bien en évidence un régime démographique de la mortalité à la fois totalement nouveau et complètement inédit.

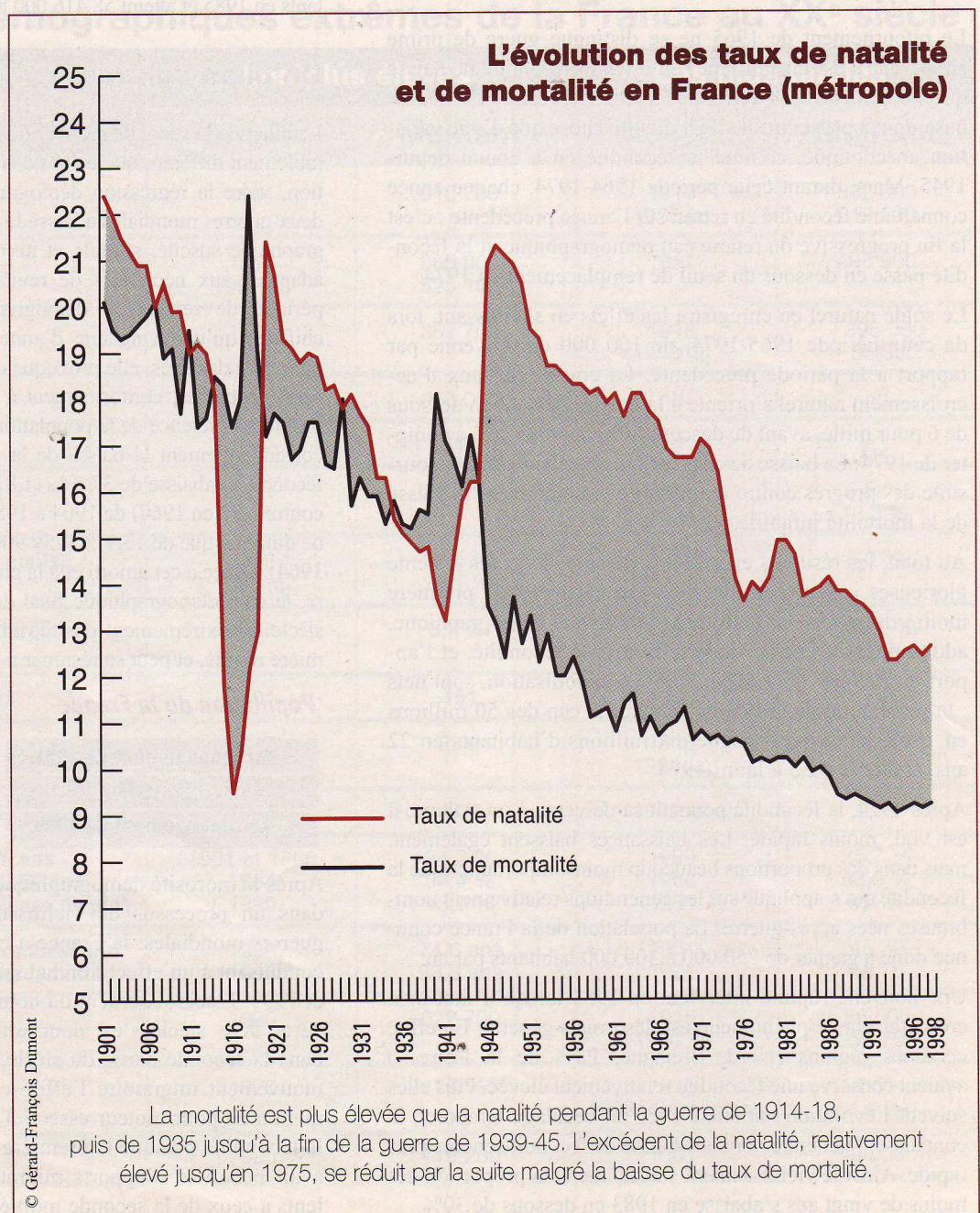
A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, l'espérance de vie à la naissance du sexe masculin est de 74,6 ans, soit près de 30 ans supérieure à celle du début du siècle ; celle du sexe féminin dépasse 82 ans, un gain de plus de 33 ans en un siècle, les femmes ayant bénéficié en outre de la baisse de la mortalité maternelle (de femmes en couche).

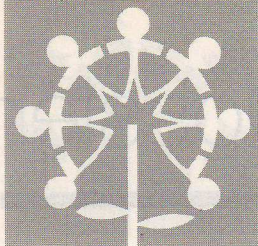
Les progrès se répercutent sur le taux de mortalité qui diminue, même après la reprise du vieillissement des années 1970. Aussi, depuis 1982, pour la première fois dans son histoire, la France enregistre des taux de mortalité égaux ou inférieurs à 10 pour mille. Dans la mesure où la mortalité connaît une évolution pratiquement linéaire, le rythme démographique de la France, depuis la seconde guerre mondiale, est commandé par la fécondité et par le mouvement migratoire à travers les phases successives et différentes suivantes.

## Les « vingt glorieuses »

D'abord les « vingt glorieuses » : le renouveau démographique d'après-guerre est incontestable pendant vingt ans (1945-1964), mais se prolonge, en vertu des effets d'inertie, jusqu'à la fin des « trente glorieuses » en économie (1945-1974).

Jusqu'en 1964, la fécondité demeure constamment à un niveau élevé, supérieur à 2,65, avec les effets démographiques d'autant plus importants que les taux de survie s'améliorent. En 1950, lorsque la fécondité est de 2,93 enfants par femme, le niveau de simple remplacement se situe à 2,20 enfants par femme.





Compte tenu du niveau de fécondité de 1946 à 1964, le nombre des naissances est constamment au dessus du chiffre de 800 000 et l'excédent naturel entre 245 000 et 358 000 selon les années. En outre, le solde migratoire est constamment positif et particulièrement important (860 000) en 1962 avec l'arrivée des rapatriés. En 1964, la population de la France atteint 48,3 millions d'habitants après avoir gagné près de neuf millions d'habitants en une vingtaine d'années.

## Rupture et affaiblissement de la fécondité

Le retournement de 1965 ne se distingue guère de prime abord, car il est insignifiant : en effet, la fécondité ne baisse que de 0,06 enfant par femme entre 1964 et 1965. Peu se hasarder à penser qu'il s'agit d'autre chose que d'une variation anecdotique, comme la fécondité en a connu depuis 1945. Mais, durant cette période 1964-1974, chaque année connaît une fécondité en retrait sur l'année précédente : c'est la fin progressive du renouveau démographique et la fécondité passe en dessous du seuil de remplacement en 1974.

Le solde naturel enregistre les effets en s'abaissant, lors de cette période 1965-1974, de 100 000 en moyenne par rapport à la période précédente. La courbe du taux d'accroissement naturel s'oriente à la baisse, passant en dessous de 6 pour mille, avant de descendre au dessous de 5 à compter de 1974. La baisse de ces chiffres est ralentie par la poursuite des progrès contre la mortalité et notamment la baisse de la mortalité infantile.

Au total, les résultats en effectifs de la période des « trente glorieuses » sont considérables par rapport à la première moitié du siècle. Les effets du renouveau démographique, additionnant les effets du bon niveau de fécondité, et l'apport migratoire, dont celui dû à la décolonisation, sont nets : la population de la France franchit le cap des 50 millions en 1968, après avoir gagné dix millions d'habitants en 22 ans, et atteint 52,5 à la mi-1974.

Après 1974, la fécondité poursuit sa descente à un rythme, il est vrai, moins rapide. Les naissances baissent également, mais dans des proportions beaucoup moins importantes que la fécondité qui s'applique sur les générations relativement nombreuses nées après-guerre. La population de la France continue donc à gagner de 250 000 à 300 000 habitants par an.

Une nouvelle rupture intervient en 1983 lorsqu'il faut bien constater que le phénomène est désormais général. En effet, certaines régions (Nord, Bretagne, Pays de la Loire...) avaient conservé une fécondité relativement élevée. Puis elles suivent l'évolution nationale avec un décalage temporel, et connaissent généralement une baisse de fécondité encore plus rapide. Ainsi le vieillissement s'accroît et la proportion des moins de vingt ans s'abaisse en 1983 en dessous de 30%.

Pendant le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, la France enregistre une fécondité en permanence inférieure au simple remplacement des générations (même si elle connaît des variations, principalement en fonction du contexte politique et économique). Le déficit cumulé des naissances, correspondant à un taux net de reproduction inférieur à l'unité depuis 1974, dépasse les trois millions. Mais le solde naturel, bien qu'abaissé, demeure positif en raison des effets de vitesse acquise et d'une mortalité devenue égale ou inférieure à 10 pour mille en 1982.

Le solde migratoire, s'ajoutant au solde naturel positif, favorise la poursuite d'une croissance démographique, désormais ralentie : la population de la France franchit la barre des 55 millions d'habitants en 1985 et atteint 58 416 000 au recensement de mars 1999.

## Un bilan contrasté

Le bilan de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle est donc incomparablement différent que celui de la première moitié : la stagnation, voire la régression démographique d'un pays subissant deux guerres mondiales a laissé la place à un renouveau démographique suscité, stimulé et accompagné par des politiques adaptées aux nécessités de revitaliser un pays mortifié. La période de renouveau démographique ne dure, selon les chiffres, qu'une vingtaine d'années mais, en rajeunissant la pyramide des âges, elle provoque des effets bien au delà de ces deux décennies, conformément à la logique de longue durée propre à la science de la population. En particulier, elle amortit considérablement la baisse de la natalité : ainsi, alors que la fécondité s'abaisse de 37,6 % (1,81 enfant par femme en 1984, contre 2,90 en 1964) de 1964 à 1984, le nombre des naissances ne diminue que de 13,1 % (759 900 en 1984 contre 874 200 en 1964). Grâce à cet amorti et à la poursuite de l'apport migratoire, le gain démographique final de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle est extrêmement positif, en total contraste avec la première moitié, et peut se résumer à trois chiffres :

### Population de la France

Au recensement de 1901	40 600 000 habitants
En 1947	40 670 000 habitants
Au recensement de 1999	58 518 748 habitants

Après la morosité démographique d'une population engagée dans un processus de vieillissement et ayant subi deux guerres mondiales, la France a connu un élan exceptionnel conduisant à un effectif en hausse de 18 millions entre 1947 et 1999. L'accroissement du nombre d'habitants de la France au XX<sup>e</sup> siècle s'est donc effectué quasi exclusivement dans la seconde partie du siècle, et, si l'on gomme dans le mouvement migratoire l'effet « rapatriés », cet accroissement a eu pour moteur essentiel les « vingt glorieuses » de la fécondité, puisque la première moitié du vingtième siècle avait bénéficié d'apports migratoires relativement équivalents à ceux de la seconde moitié.

Grâce aux « vingt glorieuses », et aux considérables progrès dans la longévité, le bilan démographique du XX<sup>e</sup> siècle se révèle positif pour la France, même si les stigmates démographiques des guerres demeurent prégnants. En revanche, les années préluant au XXI<sup>e</sup> siècle, additionnant faible fécondité, vieillissement de la population, faible nuptialité, portent les traces d'un affaiblissement démographique. Les rides que la France prend depuis le dernier quart de siècle risquent d'accroître au XXI<sup>e</sup> leurs conséquences.

G.-F. D.

1. Jacques Dupâquier, *Histoire de la population française*, PUF, Paris, tome 4. 1988, p. 55.

2. Alfred Sauvy, *La population française pendant la seconde guerre mondiale*, Jacques Dupâquier, *op. cit.*

3. Gérard-François Dumont, *Le monde et les hommes, les grandes évolutions démographiques*, Editions Litec, Paris, 1994.

4. En comparaison, la fécondité de 1901 (2,84 enfants par femme) était insuffisante car il fallait alors, compte tenu des conditions de mortalité, 2,90 enfants par femme pour assurer le simple remplacement des générations.

## Les chiffres démographiques extrêmes de la France au XX<sup>e</sup> siècle

Données	Les plus élevés		Les plus faibles	
	Année	Montant	Année	Montant
Naissances annuelles	1901	910 700	1916 1938 (a)	382 000 612 200
Décès civils	1918 1907 (a)	865 000 825 100	1961	496 900
Solde naturel annuel	1948	357 700	1918 1938 (a)	- 395 000 - 35 300
Solde migratoire	1962	860 000	nd	nd
Variation totale	1962	1 151 200	nd	nd
Taux de natalité	1901	22,4 ‰	1916 1993	9,5 ‰ 12,3 ‰
Taux de mortalité (décès civils)	1918 1901 (a)	22,4 ‰ 20,1 ‰	1994	9,0 ‰
Taux d'accroissement naturel	1948	8,7 ‰	1918 1938 (a)	- 10,2 ‰ - 0,9 ‰
Taux de mortalité infantile	1901	151	1998	4,8
Indice de fécondité (enfants par femme)	1947	3,02	1916 1994 (a)	1,18 1,65
Taux net de reproduction	1964	1,37	1993 (a)	0,79
Proportion de moins de 20 ans	1901 et 1966	34,2 ‰	1999	25,7 ‰
20-64 ans	1964	54,4 ‰	1968	53,6 ‰
65 ans ou plus	1999	15,7 ‰	1901	8,5 ‰
Espérance de vie à la naissance	1998 1997	74,6 ans 83,3 ans	1901 1901	45,30 48,70
Mariages	1920	622 700	1915 1994 (a)	86 000 253 700
Taux de nuptialité	1920	16 ‰	1915 1992/93/94/95 (a)	2 ‰ 4,4 ‰
Divorces	1995	119 200	1901	9 000

(a) Hormis années de guerre